



Sud Education 78 (Yvelines)

Comptes annuels

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

ACTIF

	Exercice courant	Exercice antérieur
51 : banques, établissements financiers et assimilés	13 589 €	12 930 €
Total chapitre 5	13 589 €	12 930 €
Total général de l'actif	13 589 €	12 930 €

PASSIF

	Exercice courant	Exercice antérieur
11 : Eléments en instance d'affectation	5 130 €	5 649 €
12 : Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	659 €	-519 €
Total chapitre 1	5 789 €	5 130 €
47 : Comptes transitoires ou d'attente	7 800 €	7 800 €
Total chapitre 4	7 800 €	7 800 €
Total général du passif	13 589 €	12 930 €

	Solde	
	N	N-1
60 : Achats et variations des stocks	265 €	382 €
61 : Services extérieurs	56 €	16 €
62 : Autres services extérieurs	3 353 €	4 455 €
65 : Autres charges de gestion courante	2 374 €	1 991 €
6 : COMPTES DE CHARGES	6 048 €	6 844 €
75 : Autres produits de gestion courante	6 707 €	5 329 €
dont 756 : Cotisations	6 707 €	5 329 €
7 : COMPTES DE PRODUITS	6 707 €	5 329 €

Résumé du compte d'exploitation	Charges	Produit
Totaux	6 048 €	6 707 €
Résultat d'exploitation	659 €	
Totaux généraux	6 707 €	6 707 €

Produits	6 707 €
Charges	6 048 €
Résultat de l'exercice	659 €

<i>Provision pour congrés</i>	
<i>Provision pour élections</i>	

Annexe au comptes annuels

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

1) FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 2011 ET REGLES COMPTABLES

SUD Éducation 78 publie ses états financiers pour l'exercice 2015-2016 en conformité avec la loi du 20 août 2008.

Son exercice comptable est du 01-09 au 31-08 de chaque année, ce qui correspond à son rythme d'activité qui se situe sur l'année scolaire, il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses généralement admises :

- * Continuité d'exploitation
- * Permanence des méthodes comptables
- * Indépendance des exercices
- * Non compensation

Les comptes ont été établis en application du règlement du Comité de réglementation comptable N° 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales de l'Avis N° 2009-07 du 3 septembre 2009 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des organisations syndicales, du règlement du Comité de réglementation Comptable N° 99-01 du 16 février 1999 relatif à l'établissement des comptes annuels dans les associations et fondations, et du règlement du Comité de la réglementation Comptable N° 99-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthodes des coûts historiques.

Les libellés comptables utilisés correspondent au plan comptable général y compris les modifications introduites par le règlement du CRC N°99-01.

2) NOTE SUR LE BILAN

Le syndicat n'a pas d'autres Actifs que les comptes bancaires nécessaires à son fonctionnement.

Un compte est utilisé au passif pour enregistrer des sommes dont le syndicat est dépositaire mais dont il n'a pas la libre disposition.

3) NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat n'appelle pas de commentaires. Les charges concernent les frais afférents au fonctionnement du syndicat.

Les cotisations sont comptabilisées en brut sur la base des sommes encaissées effectivement au cours de l'année par le syndicat. Le reversement à la fédération figure en charges.

4) LE TABLEAU DES RESSOURCES

Le tableau des ressources demandé par le règlement 2009-10 se présente ainsi pour l'exercice 2015-2016

Ressources de l'année	
Cotisations reçues	6 707,40 €
Reversement de cotisations	0,00 €
Produits exceptionnels	0,00 €
Autres Produits d'Exploitation perçus	0,00 €
Produits financiers	0,00 €
Total des Ressources	6 707,40 €

5) LES COTISATIONS

Les cotisations sont enregistrées à l'encaissement effectif sur la base d'un barème local.

6) AFFECTATION

Le résultat 2015-2016 sera porté en réserves générales pour 659.17 €. sous réserve de l'approbation de l'AG

Provisions				
Intitulé	Solde 01/09/2015	Total Debit	Total Crédit	Solde 31/08/2016
Report à nouveau (solde créditeur)	5 648,70 €	1 515,25 €	996,26 €	5 129,71 €
Résultat de l'exercice (excédent)	996,26 €	996,26 €	659,17 €	659,17 €
Résultat de l'exercice (déficit)	1 515,25 €	0,00 €	1 515,25 €	0,00 €
Total des provisions	5 129,71 €	4 026,76 €	4 685,93 €	5 788,88 €